

1 ^{er}	Lot - Acoustique - Descomps	75.135.00
2 ^e	Lot - Menuiserie Chierpout - Forissat	11.340.00
3 ^e	Lot - Serrurerie - V.R. - Bernard	6.275.00
4 ^e	Lot - Couverture Zinguerie - Generaud	2.735.89
5 ^e	Lot - Plâtrerie - Teint	4.360.00
6 ^e	Lot - Sanitaire - Vidéon	3.144.34
7 ^e	Lot - Electricité - Lumine et force	2.711.00
8 ^e	Lot - Peinture - Uclé	3.421.15

115.120,48

ont été déclarés exécutoires

Le Conseil Municipal

En l'avis de la Commission des Travaux.

En l'avis attribuant une subvention de 5.250 000 frs à la ville pour la dernière tranche d'aménagement du stade de la tribolène.

Et décide

le dossier et adjonction établie par Trégar, Architecte à Evran.

le procès verbal et adjonction concernant aux entreprises mentionnées les travaux et aménagement.

Et décide

de donner mandat à M. le Maire pour signaler les marchés devant intervenir

que les travaux seront mandatisés sur les chapitres correspondants du budget "aménagement du stade de la tribolène".

Demande

que les travaux débute dès la fin de la saison sportive de façon à ce que les installations soient utilisables dès la rentrée scolaire de septembre 1958

Questions diverses.

1) - Situation de M. le Maire. (Rapport de Conseil Municipal)

En la délibération du 28 avril 1959 décidant d'élargir le service technique de la mairie en y adjoignant un dessinateur.

Considérant que la demande de titularisation

S.P.G. c
approuvé

60.0

S.P.G. c
60